

Signatures

Paris, le 14 avril 2017

Madame, Monsieur

L'année 2016 a été marquée pour la société par un changement de notre modèle économique impliquant une modification de notre contrat qui devait être mis en conformité avec l'application de la loi Hamon promulguée en mars 2014.

A cette occasion, nous vous informons que la société Artecosa a adopté la dénomination de sa librairie : « Signatures ».

Lors de votre investissement dans le domaine des lettres, manuscrits et photographies, il vous a été précisé que ces œuvres constituaient une solution de diversification patrimoniale comme c'est le cas de tous les investissements liés au marché de l'art.

Vous êtes pleinement propriétaire d'un actif tangible dont vous nous avez confié la garde. Votre collection a été précautionneusement stockée à l'abri de la lumière, de l'humidité et de la chaleur dans des coffres et pochettes conçus à cet effet.

Vos pièces constituent individuellement une partie du patrimoine historique, littéraire, pictural et photographique français, européen ou même mondial. Vos actifs patrimoniaux traverseront le temps et prendront de la valeur avec lui.

A ce titre, bien qu'elles ne soient pas rapidement liquidables elles seront toujours valorisées sur ces marchés et resteront des éléments de transmission patrimoniale.

Depuis 18 mois une succession d'évènements déstabilisent le marché sur lequel nous évoluons puisque le leader français, et même mondial, de la commercialisation de lettres et manuscrits pourrait provoquer, à la suite de sa liquidation, la mise sur le marché de très nombreuses pièces. Cette situation conduit les collectionneurs et investisseurs, à adopter une attitude attentiste et à reporter leurs achats.

.../...

Dans ce contexte, il apparaît préférable de patienter avant de procéder à la mise en vente de vos pièces dont les valeurs d'estimation à ce jour pourraient vous sembler ne pas être en corrélation avec le marché actuel.

Cette situation nous amène à la prise des décisions et recommandations suivantes :

- En tant que client-proprétaire, nous vous conseillons de venir récupérer physiquement les pièces qui vous appartiennent dans nos locaux en prenant rendez-vous au préalable au moins une semaine à l'avance ou en vous rapprochant de votre conseiller.
- Bien qu'il semble actuellement préférable de les conserver dans l'attente d'un redressement du marché, si vous désirez vendre vos œuvres, vous pouvez vous adresser à toute maison de vente aux enchères selon vos desiderata. Nous restons bien sûr à votre disposition pour vous aider dans vos choix et décisions.
- Nous vous ferons bénéficier d'éventuelles opportunités et vous ferons part de toute évolution favorable du marché ou des possibilités de vente de gré à gré qui pourraient se présenter afin de vous guider au mieux dans vos choix. Ces conseils vous seront offerts gracieusement.

Nous sommes et resterons toujours à votre écoute et à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à transmettre vos œuvres.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les plus sincères.

Luc MAZET
Président

SIGNATURES
32, rue Drouot - 75009 PARIS
Tél : +33(0) 1 48 24 28 90 - Fax : +33(0) 1 48 24 28 95
www.bysignatures.com
RCS PARIS 602 287 287